

L'internat

Souple dans son fonctionnement, l'internat du lycée Emile Duclaux est un lieu d'accueil ouvert, et adapté aux besoins des élèves et des familles.

Le lycée, à l'architecture imposante, construit à la fin du XIXème siècle, a été entièrement rénové.

Implanté au sein d'un parc majestueux aux arbres centenaires, il offre un cadre de vie à la fois fonctionnel et empreint de charme.

Idéalement situé au cœur de la ville, il se trouve à proximité de la Médiathèque et du Cinéma (5mn à pied), du Conservatoire de musique (5 mn), de la Manufacture de danse (4 mn), du Théâtre (5 mn), du Stade Jean Alric (10 mn), du centre historique et commerçant (3 mn) ainsi que des lignes de bus.

Les jeunes peuvent ainsi facilement et rapidement avoir accès à leurs activités sportives, culturelles ou artistiques en lien avec les enseignements proposés au lycée (Section Foot, Option et/ou Spécialité Théâtre, Musique, Arts Plastiques et Danse). La possibilité d'un retour jusqu'à 21h à l'internat avec la prise d'un repas froid autorise les sorties et les activités en soirée.

LES DORTOIRS

L'internat est composé de 6 dortoirs d'une capacité d'environ 25 places chacun.

Les chambres, de 1 à 4 couchages, disposent de bureaux et de lavabos.

Un bloc sanitaire commun par dortoir regroupe les douches et les toilettes.

Les jeunes sont répartis par niveau. Ils peuvent choisir et décorer leur chambre.

LES TEMPS LIBRES

Les dortoirs sont ouverts les lundis, mardis et jeudis à partir de 17h et les mercredis à partir de 16h.


Sur proposition des internes et de leurs délégués, des soirées sont organisées : Une soirée récréative par semaine dans chaque dortoir, une soirée ludique commune toutes les 3 semaines, une soirée à thème ou sortie festive avant chaque vacances scolaires.

Le mercredi, une salle informatique est accessible de 13h à 16h et diverses activités ont lieu avant l'ouverture des dortoirs.

Le foyer des élèves (Baby-foot, ping-pong, jeux de société, piano...) reste ouvert tous les jours de 7h30 à 19h30.

LES TEMPS DE TRAVAIL

Un AED surveille et encadre l'étude obligatoire tous les soirs de 19h30 à 21h (en salle d'étude ou en chambre). Les élèves peuvent accéder à une salle informatique à la demande selon leurs besoins. Ils peuvent travailler ensemble en salle commune. Les AED, selon leurs compétences peuvent aussi leur apporter une aide.



C'est une équipe de 13 AED et de 2 CPE qui est à l'écoute des jeunes et qui les accompagne dans leur vie au lycée. Une attention particulière est portée au respect des rythmes et des règles de vie en collectivité. Notre internat offre un cadre sécurisant et un climat de confiance propices au travail et au bien-être des jeunes. Il se veut un atout et un vecteur de réussite.